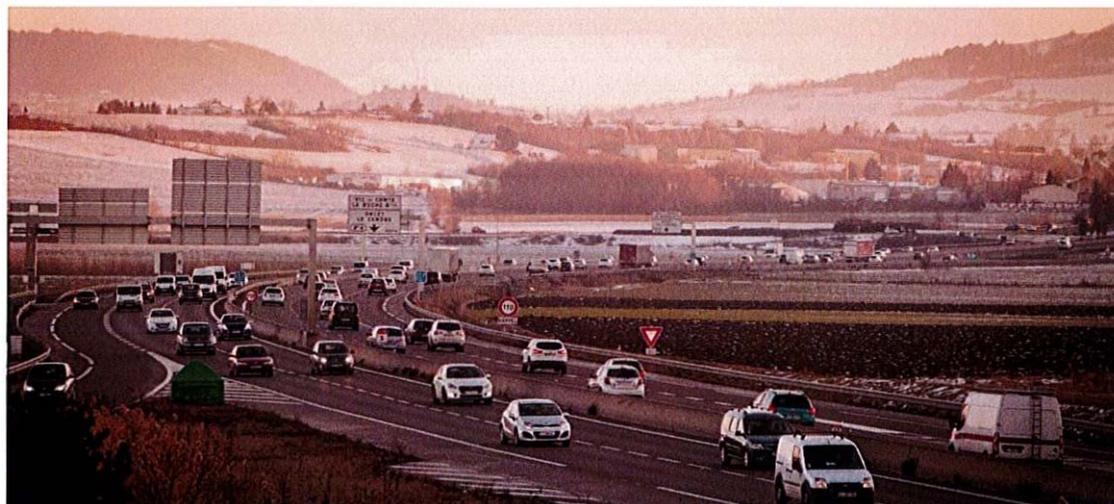




# A75 2x3 voies CLERMONT-FERRAND EST- LE CREST



## DOSSIER D'ENQUÊTE PARCELLAIRE COMPLÉMENTAIRE N°2 PERIGNAT LES SARLIEVE

### Notice Explicative

Décembre 2023

Page 1

# SOMMAIRE

1. Objet de l'enquête .....	3
2. Insertion de l'enquête dans la procédure administrative .....	4
3. Désignation des biens immobiliers à acquérir .....	4

## **1. OBJET DE L'ENQUÊTE**

Le présent dossier est dressé en vue de la réalisation de l'enquête parcellaire complémentaire n°2 relative au projet d'élargissement à 2x3 voies de l'autoroute A75 sur la section Clermont-Ferrand Est – Le Crest, sur 11 km environ, soit entre les PR 0+000 et 11+000, comprenant notamment :

- L'élargissement à 3 voies dans les 2 sens de circulation sur l'ensemble du tronçon concerné ;
- La création d'un réseau de collecte et de traitement séparatif des eaux de ruissellement dans les deux sens de circulation ainsi que la création de bassins de traitement et de rétention qui peuvent être d'un côté ou de l'autre de l'autoroute ;
- La rénovation ou la transformation d'ouvrages de certains rétablissements routiers et ferroviaire, ainsi que la mise à niveau de leurs équipements de sécurité ;
- La destruction/reconstruction d'ouvrages des autres rétablissements autoroutiers ;
- La mise en œuvre de dispositifs de retenue conformes aux normes actuellement en vigueur en rive de l'élargissement et en terre-plein central ;
- La mise en place d'équipements exploitation autoroutière ;
- Des travaux de restauration écologique ;
- La modification ou le déplacement de voies routières de liaison ou latérales ;
- La création d'accès de service ;
- La création d'un point d'appui d'exploitation ;
- Le déplacement des réseaux divers et des clôtures.

Ces travaux sont situés sur plusieurs territoires communaux, dont celui de CLERMONT FERRAND, AUBIÈRE, PÉRIGNAT-LES-SARLIÈVE, LA ROCHE BLANCHE et LE CREST, dans le département du Puy de Dôme (63).

Par Commune concernée en termes d'acquisitions foncières, une enquête parcellaire est effectuée conformément aux articles R 131-1 et suivants du Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique.

Elle a pour objectif :

- De permettre de finaliser les transferts de propriété pour lesquels les notaires rencontrent des difficultés dans le cadre de la régularisation par actes authentiques,
- De prendre en compte les besoins fonciers dans le cadre l'Arrêté Préfectoral N° 18 00196 qui, afin de limiter l'impact de cet aménagement sur les milieux naturels, la faune et la flore, impose au Maître d'ouvrage de compenser localement et de manière satisfaisante les impacts du projet sur l'habitat de l'Agrion de Mercure, par la mise en place d'une station de restitution via des fossés, au titre des mesures compensatoires environnementales conformément à la réglementation en vigueur.

Au terme de cette enquête, la procédure d'expropriation pourra être engagée, conformément au Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique, pour le transfert de propriété des parcelles qui n'auraient pas fait l'objet d'accord amiable de cession.

## **2. INSERTION DE L'ENQUÊTE DANS LA PROCÉDURE ADMINISTRATIVE**

Le projet d'élargissement à 2x3 voies de l'autoroute A75 sur la section Clermont-Ferrand Est - Le Crest, sur 11 km environ, se situe entre le diffuseur n°1 du Nœud de Crouel jusqu'au-delà du diffuseur n°5 de La Jonchère. Ce projet a été déclaré d'intérêt général par arrêté préfectoral du 26 décembre 2016.

Préalablement à la présente enquête parcellaire complémentaire n°2, ce projet a fait l'objet :

- D'une enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique et à la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Clermont-Ferrand, réalisée du 16 octobre 2017 au 20 novembre 2017.
- D'une enquête parcellaire sur la commune de Clermont-Ferrand, concomitante à l'enquête publique citée ci-dessus.
- D'une enquête parcellaire complémentaire n°1 sur la commune de Clermont-Ferrand, réalisée du 14 juin 2018 au 29 juin 2018.

## **3. DÉSIGNATION DES BIENS IMMOBILIERS À ACQUÉRIR**

Le présent dossier d'enquête :

- Reprend d'une part, les comptes de propriétés impactés par les emprises nécessaires à la réalisation des travaux d'élargissement à 2x3 voies de l'autoroute A75 sur la commune de Clermont-Ferrand, afin de finaliser les transferts de propriété pour lesquels les notaires rencontrent des difficultés dans le cadre de la régularisation par actes authentiques.
- Et prend en compte les emprises complémentaires justifiées par la nécessité de compenser localement et de manière satisfaisante les impacts du projet sur l'habitat de l'Agrion de Mercure, par la mise en place d'une station de restitution via des fossés, au titre des mesures compensatoires environnementales conformément à la réglementation en vigueur.

Ces travaux nécessitent l'acquisition de divers biens immobiliers désignés sur les plans parcellaires et les états parcellaires ci-joints.

La superficie totale des emprises concernées sur la Commune de PERIGNAT LES SARLIEVE est de 0ha0a14ca, appartenant à 1 groupes de propriétaires.



**Autoroutes  
Paris-Rhin-Rhône**

**Autoroute A75**

**Elargissement à 2x3 voies**

**CLERMONT-FERRAND – LE CREST**

**DEPARTEMENT DU PUY DE DÔME**

**COMMUNE DE PERIGNAT-LES-SARLIEVE**

**DOSSIER D'ENQUÊTE PARCELLAIRE**

**ETAT PARCELLAIRE**

APRR  
Autoroute A 75 - 2x3 voies – CLERMONT-FERRAND – LE CREST  
Etat Parcellaire – PERIGNAT-LES-SARLIEVE

*Liste par propriétaire*

<b>Noms Propriétaires</b>	<b>Adresse</b>	<b>N° terrier</b>	<b>N° plan</b>
BOURCHEIX Brigitte Marie Paule	Bat 3, 18 allée des Avettes, AUBERVILLIERS (93300)	130	50
BOURCHEIX Luc Jean Marie	14 rue de la Treille, AUBIERE (63170)		
LAPIERRE Jean-Marie Dominique François	265 route des Yvelines, BULLION (78830)		
DESCHAMPS Hélène Marie-Louise	21 rue des Torts, PERIGNAT-LES- SARLIEVE (63170)		
BOURCHEIX Guillaume Jean	9 rue des Garnaudes, TALLENDE (63450)		
BOURCHEIX Stéphane Luc	8 rue de la République, BEAUMONT (63110)		

APRR  
Autoroute A 75 - 2x3 voies – CLERMONT-FERRAND – LE CREST  
Etat Parcellaire - PÉRIGNAT-LES-SARLIEVE

*Liste des parcelles touchées*

Référence cadastrales (section, n°)		N° terrier	Noms Propriétaires
BE	136	130	INDIVISION BOURCHEIX

APRR  
 Autoroute A 75 - 2x3 voies – CLERMONT-FERRAND – LE CREST  
 Etat Parcellaire - PÉRIGNAT-LES-SARLIEVE

*Liste par numéros terriers*

N° Terrier	Noms Propriétaires	Adresse	N° Plan	Nature	Emprises en m <sup>2</sup>
<b>130</b>	BOURCHEIX Brigitte Marie Paule	Bat 3, 18 allée des Avettes, AUBERVILLIERS (93300)	50	Terre	14
	BOURCHEIX Luc Jean Marie	14 rue de la Treille, AUBIERE (63170)			
	LAPIERRE Jean-Marie Dominique François	265 route des Yvelines, BULLION (78830)			
	DESCHAMPS Hélène Marie-Louise	21 rue des Torts, PERIGNAT-LES-SARLIEVE (63170)			
	BOURCHEIX Guillaume Jean	9 rue des Garnaudes, TALLENDE (63450)			
	BOURCHEIX Stéphane Luc	8 rue de la République, BEAUMONT (63110)			

APRR  
Autoroute A 75 - 2x3 voies – CLERMONT-FERRAND – LE CREST  
Etat Parcellaire

COMMUNE DE PERIGNAT-LES-SARLIEVE

**RECAPITULATIF DES EMPRISES**

Nombre de terriers :

1

Nombre de parcelles :

1

<i>Nature</i>	<i>Superficie en m<sup>2</sup></i>
Terre	14
<i>Total</i>	14

APRR  
 Autoroute A 75 - 2x3 voies – CLERMONT-FERRAND – LE CREST  
 Etat Parcellaire

ETAT PARCELLAIRE DES TERRAINS					Département du Puy de Dôme						
					Commune : PÉRIGNAT-LES-SARLIEVE						
<b><u>Noms, prénoms, adresses (tels qu'ils sont inscrits à la matrice cadastrale)</u></b>									Numéro Terrier		
PROPRIETAIRE - Madame BODEVEIX Marie Thérèse Charlotte née le 14/08/1920 à 063 PERIGNAT-LES-SARLIEVE veuve de Monsieur BARREL Georges Francisque Alphonse demeurant Par P LABRO-BARDIN 16 Rue Marechal Foch CLERMONT FERRAND (63000)									<b>130</b>		
<b><u>Désignation des propriétaires réels ou présumés tels :</u></b>											
PROPRIETAIRE - les héritiers de Madame BODEVEIX Marie-Thérèse Charlotte, retraitée née le 14/08/1920 à 063 PERIGNAT-LES-SARLIEVE - <b>décédée le 15/05/2011 à CEBAZAT (63)</b> veuve de Monsieur BARREL Georges Francisque Alphonse demeurant de son vivant, Par P LABRO-BARDIN 16 Rue Marechal Foch CLERMONT FERRAND (63000)											
à savoir :											
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Madame BOURCHEIX Brigitte Marie Paule, retraitée, née le 20/09/1945, à CLERMONT-FERRANT, divorcée de Monsieur VALADEZ Sergio par jugement du TGI de PARIS rendu le 25/09/1992 demeurant Bat 3, 18 allée des Avettes, AUBERVILLIERS (93300),</li> <li>• Monsieur BOURCHEIX Luc Jean Marie, retraité, né le 16/07/1947, à CLERMONT-FERRAND, époux de Madame ROMANIUK Olga, marié le 16/06/2009 à ROMANIUK – Acte de mariage non trouvé par le Ministère des Affaires Etrangères, demeurant 14 rue de la Treille, AUBIERE (63170),</li> <li>• Monsieur LAPIERRE Jean-Marie Dominique François cadre technico-commercial, né le 26/03/1965 à GUERET, soumis à un pacte civil de solidarité sous seings privés conclu avec Madame LEVEQUE Anne, Jeanne, Paulette, déclaré au TGI de Melun le 24/09/2008 demeurant 265 route des Yvelines, BULLION (78830),</li> <li>• Monsieur BOURCHEIX François Henri Jean né le 08/04/1943 à CLERMONT-FERRANT, époux de Madame Hélène Marie-Louise DESCHAMPS, <b>décédé le 28/08/2011 à GLENAT (15)</b>.                         <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Madame DESCHAMPS Hélène Marie-Louise, retraitée, née le 31/03/1948 à YSSAC-LA TOURETTE, veuve de Monsieur BOURCHEIX François demeurant 21 rue des Torts, PERIGNAT-LES-SARLIEVE (63170)</li> <li>✓ Monsieur BOURCHEIX Guillaume Jean, directeur de société, né le 12/05/1968 à CLERMONT-FERRAND, divorcé de Madame Céline MOREAU par jugement du TGI de CLERMONT-FERRANT rendu le 20/05/2014, demeurant 9 rue des Garnaudes, TALLENDE (63450),</li> <li>✓ Monsieur BOURCHEIX Stéphane Luc, employé de banque, né le 28/09/1970 à CLERMONT-FERRANT, célibataire, demeurant 8 rue de la République, BEAUMONT (63110).</li> </ul> </li> </ul>											
<b>Observations :</b>											
<b>NATURE DES BIENS :</b>											
Commune PERIGNAT-LES-SARLIEVE											
Référence cadastrale											
Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf m <sup>2</sup>	Numéro du plan	Acquisition		Non acquis			
						N°	Empr.m <sup>2</sup>	N°	Surf. m <sup>2</sup>		
BE	136	Terre	Les Littoux	14	50	136	14				
Total en m <sup>2</sup>								14			

APRR  
Autoroute A 75 - 2x3 voies – CLERMONT-FERRAND – LE CREST  
Etat Parcellaire

**ORIGINE DE PROPRIETE :**

**T 130** – Les héritiers de Mme BODEVEIX Marie Thérèse veuve BARREL Georges

**BE 96 :**

- *La parcelle **BE 96** a remplacé la parcelle **ZB 45**, au travers du procès-verbal de remaniement du 03/10/2006, publié au service de publicité foncière de Clermont Ferrand le 15/11/2006 volume 2006 P N° 13386. (correction de formalité publiée le 12/01/2007 volume 2007 D N° 678 : sans objet pour cette parcelle)*
- *La parcelle BE 96 a été divisée en BE 136 et BE 137 suivant procès-verbal du cadastre n°668 L du 21/12/2018 publié au service de la publicité foncière de CLERMONT-FERRAND le 08/01/2019 volume 2019 P n°133.*

Parcelle ZB 45

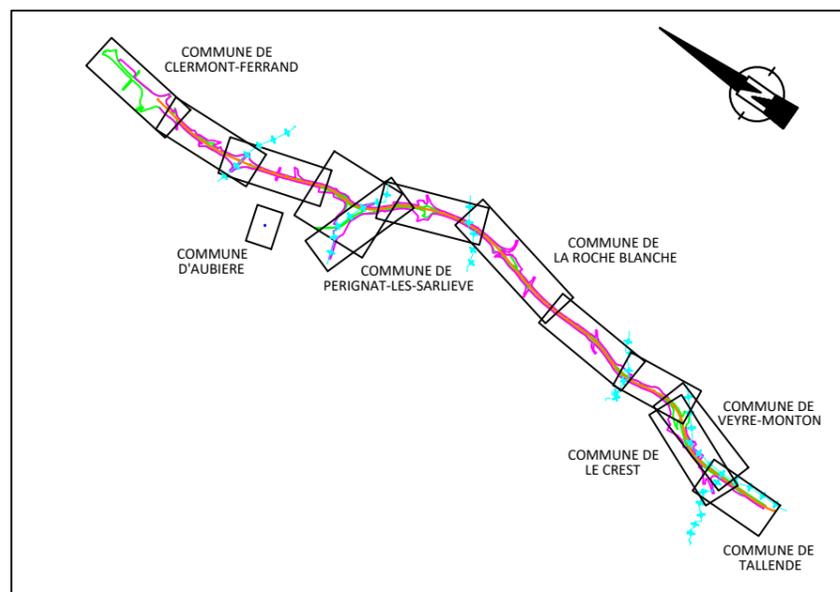
- Attestation du 08/10/1990, après le décès survenu le 09/04/1990 de BARREL né le 16/10/1920, laissant son épouse BODEVEIX née le 14/08/1920, seule héritière, suivant acte reçu par Maître BIGOT, notaire, publié au service de la publicité foncière de Clermont Ferrand, le 15/11/1990 volume 1990 P N° 12035.

# AUTOROUTE A75 Mise à 2x3 voies / Clermont-Fd. Est - Le Crest

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME  
COMMUNE DE PERIGNAT-LES-SARLIEVE

## DOSSIER D'ENQUÊTE PARCELLAIRE COMPLEMENTAIRE N°2 PLAN PARCELLAIRE

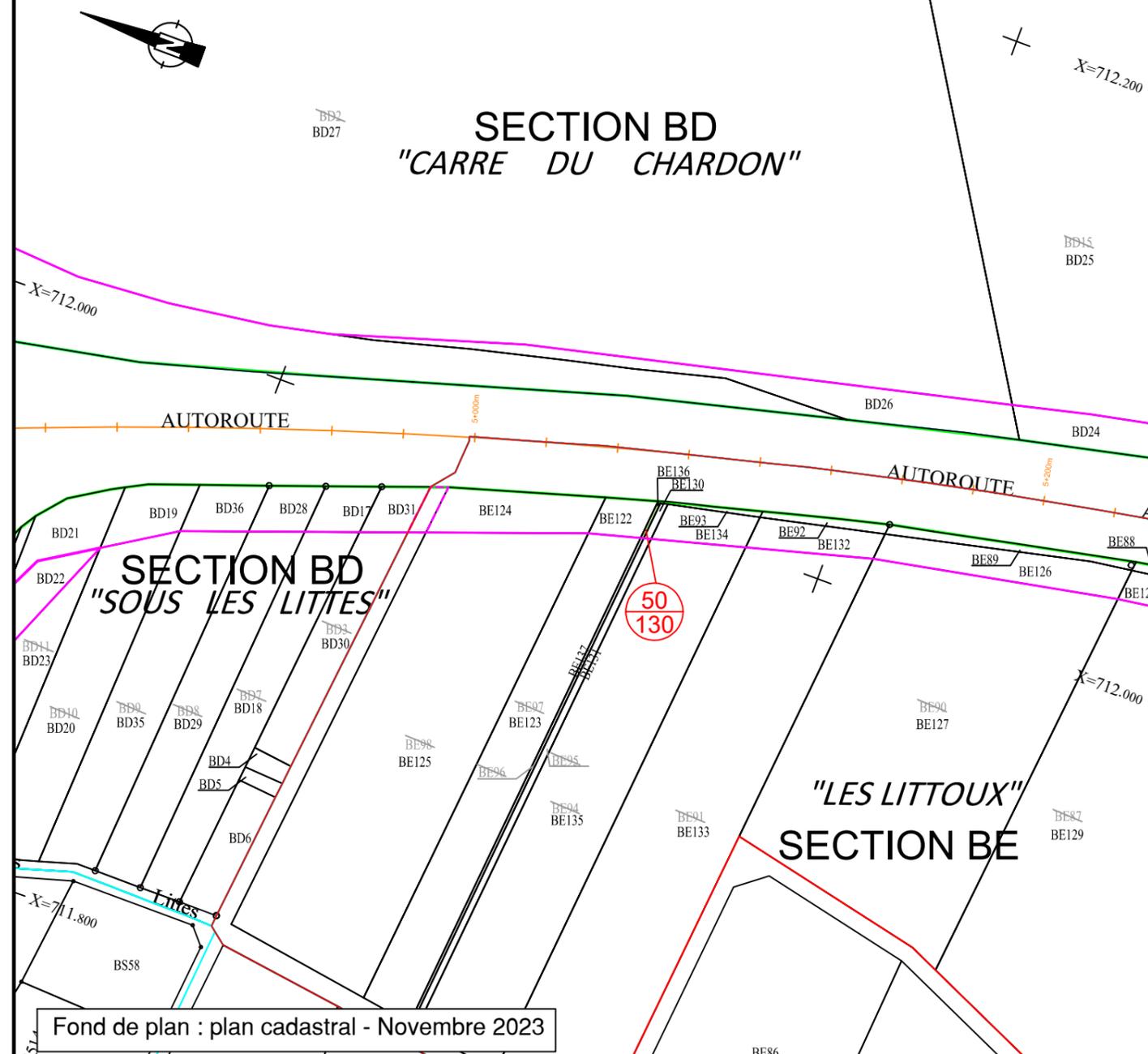
Echelle : 1/2000  
planche unique



MT	B	21/12/2023	Actualisation suite validation EC
NBO	A	21/11/2023	Réalisation du plan parcellaire
MODIFICATIONS	INDICE	DATE	NATURE

### COMMUNE DE PERIGNAT-LES-SARLIEVE

#### SECTION BD "CARRE DU CHARDON"



Fond de plan : plan cadastral - Novembre 2023

#### LEGENDE

- ZO59 N° cadastral
- Limite de commune
- Limite de lieu-dit
- Limite de parcelle
- Limite de Domaine Public Autoroutier Concedé
- Axe de l'A71 et PR

Nota : Les limites cadastrales sont figuratives et n'ont pas fait l'objet de délimitation contradictoire.

#### Emprises initiales

- (---) N° parcellaire enquête initiale / enquête complémentaire n°1
- (---) N° terrier enquête initiale / enquête complémentaire n°1
- Emprise du projet initial et complémentaire n°1 sur parcelles cadastrées
- Emprise du projet initial et complémentaire n°1 sur domaine non cadastré

#### Emprises modifiées par enquête n°2

- (---) N° Parcellaire - Enquête Complémentaire n°2
- (---) N° Terrier - Enquête complémentaire n°2
- limite d'emprise modifiée
- Emprise complémentaire